

CAVEJ qui me suit pour inscription L1 2008/2009 ?

Par **CELIA**, le **07/07/2008** à **15:55**

Bonjour,

tout d'abord un grand bravo pour cet excellent forum et un grand bravo aussi pour toutes les personnes qui sont prêtes à aider les autres.

Alors, je suis une nouvelle sur ce site, je viens parmi vous pour trouver des informations, de l'aide et encouragement par la suite.

Dans la vie, je suis assistante juridique dans un cabinet d'avocats, je commence à saturer un peu de faire toujours la même chose, mariée et maman d'une petite princesse qui se prénomme Célia qui a deux mois maintenant et mon âge avancé que j'ose même pas dévoiler est de ... 34ans, je compte aussi sur l'aide de mon cher mari.

J'ai décidé, après réflexion, de reprendre mes études par correspondance, puisque je ne peux pas faire autrement, et ce en droit au CAVEJ en licence première année.

ce serait super de former un petit groupe pour se donner du courage, du soutien moral et aussi de l'aide.

J'ai fait appel au CAVEJ pour un envoi de dossier pour m'inscrire en leur adressant un courrier, je suis pour le moment en attente...

En tout cas je vous tiens au courant du suivi de toute la procédure de l'inscription à la réception des cours.

Bienvenue à toutes les personnes qui sont dans mon cas et qui voudraient me suivre dans cette extraordinaire aventure.

à vous lire.

Célia

Par **Kem**, le **07/07/2008** à **17:29**

Salut Célia (image not found or type unknown)

J'ai terminé mon année de M1 - Affaires via le Cavej cette année et j'aurais mes résultats

:D

demain matin sur le site de la Sorbonne Image not found or type unknown

C'est faisable, avec du courage, de l'endurance, et un mari qui gère le bébé.

Sinon, en fait, il faut d'abord t'inscrire en faculté (paris 1, paris 2, paris 5, paris 11, paris 13) et ensuite seulement au CAVEJ pour l'inscription pédagogique.

En étant depuis plusieurs années dans un cabinet d'avocats, ne peux-tu pas faire jouer ton expérience professionnelle pour entrer en L2 ou L3 ?

Les dossiers de VAP et d'inscription sont disponibles sur les sites internet des fac.

Si tu as des questions, n'hésite pas. Quant au groupe de travail, c'est très certainement la

meilleure chose à faire pour y arriver. Nous étions 25 dans mon groupe cette année Image not found or type unknown

Bises,

Kem

Par **CELIA**, le **07/07/2008** à **17:52**

re,

Merci Kem de ta réponse.

pour te répondre en ce qui concerne l'inscription, j'ai appelé le CAVEJ et je leur ai posé la question, c'est à dire, par quoi dois je commencer, la personne que j'ai eue au fil m'a bien précisé qu'il fallait tout d'abord faire un courrier pour une demande de dossier auprès du CAVEJ et l'inscription à l'université est envoyée avec le dossier. J'ai tout d'un coup un doute!

j'ai effectivement une expérience de plusieurs année en cabinet d'avocats, mais d'après mes echos pour une vap ou vae il faut tout d'un dossier à monter et très compliqué... je vais essayer de me renseigner, 'est vrai que pour moi ce serait vraiment bien que j'aille directement en L2 ou L3.

connais-tu des gens qui sont passés par là ?

merci.

Par **Kem**, le **07/07/2008** à **21:26**

J'avais téléchargé les dossiers de VAE et VAP; mais je ne rentrais pas du tout dans les cases (licence étrangère et pas assez d'expérience professionnelle).

;)

Vrais qu'ils étaient caustauds Image not found or type unknown

Donc j'ai du passer par la validation du diplôme étranger par le rectorat puis par la faculté.

L'inscription au CAVEJ ne s'est faite qu'après avoir mis en ordre tous les papiers de la faculté.

En fait, tu ne peux t'inscrire au CAVEJ que quand tu as ta carte étudiant de la fac ...

:wink:

Tu as du tomber sur le secrétaire fatigué Image not found or type unknown

Dans l'ordre c'est :

- voir ton niveau autorisé avec la fac
- t'inscrire à la fac
- une fois que tu as la carte étudiant, l'inscription pédagogique au CAVEJ.

Les gens du CAVEJ n'ont aucune autorisation à donner : si la fac t'a acceptée, c'est réglé. Il n'y a pas de limite dans les inscriptions.

Quant au dossier d'inscription, hop, téléchargement sur le site de la fac de ton choix. Pour le CAVEJ, il faut passer sur place pour récupérer les supports de cours.

J'avais précisé dans ma lettre de motivation pour la fac que je souhaitais m'inscrire au CAVEJ; ainsi que dans mon dossier d'inscription. Quant je vais sur le site de Paris1 pour consulter mes résultats, c'est également précisé "Master 1 (CAVEJ)".

Bref, pour la validation d'acquis, tu peux déjà télécharger les dossiers de plusieurs facultés différentes et puis demander l'aide de ton employeur via une lettre de recommandation, par exemple.

:)

Bon courage Image not found or type unknown

Par **CELIA**, le **08/07/2008** à **10:32**

rebonjour,

En ce qui concerne la validation des acquis j'ai laissé tombé cette option là, non seulement c'est payant, lourd, pas très facile etc....mais en plus c'est cher avec aucune certitude d'être admise. C'est pourquoi je préfère passer par la première année.

Par contre l'année dernière, j'ai pris des cours par le CNAM et j'ai validé quelques UE, notamment :

- le droit du travail relation individuelle,
- la responsabilité civile et pénale de l'employeur et du salarié,
- initiation au management et gestion des Ressources Humaines.

Je viens d'appeler le CAVEJ parce que j'ai eu un gros doute concernant l'inscription à l'université qui m'a confirmé que c'est eux mêmes qui adressent les dossiers d'inscription administratifs également.

J'attends quelques jours de recevoir le dossier, puis je verrai.

Heureusement que je m'y prends tôt... !

Voilà tout.

Par **Kem**, le **08/07/2008** à **20:05**

:lol:

Voui heureusement que tu t'y prends tôt Image not found or type unknown

Surtout quand il faut jongler avec deux administrations sensées travailler ensemble.

Néanmoins, pour mon inscription 2008/2009, je m'inscrirais à Paris 1 d'abord et au CAVEJ

Wink.
ensuite Image not found or type unknown

Par **CELIA**, le **09/07/2008** à **11:19**

en fait moi c'est différend parce que c'est la première fois que je m'inscris, donc tout explique tout!

tu as commencé à prendre contact avec le cavej pour ton inscription?

Alors t'es résultat, tu les as eus ?

Par **CELIA**, le **09/07/2008** à **11:36**

Mon dieu la faute de frappe !!!

J'avais ma fille sur mes genoux qui gigotait !

Je rectifie la question : alors tes résultats tu les as eus?

Par **Kem**, le **09/07/2008** à **12:53**

:lol:

J'ai aussi ma fille sur mes genoux Image not found or type unknown

J'ai eu mes résultats, je n'ai que deux examens repasser sur douze matières. Belle

performance, vue les circonstances Image not found or type unknown

:D

On peut pour ainsi dire que j'ai réussi mon année Image not found or type unknown

J'ai pris contact avec le CAVEJ quasi dès le départ. J'admets que je suis un cas particulier vu qu'il fallait l'équivalence et autres détails pour les étudiants étrangers.

Pour info :

<http://www.e-cavej.org/universite-paris ... trise.html>

Par **CELIA**, le **09/07/2008** à **19:30**

Félicitations !!! avec une petite fille à t'occuper, je te tire mon chapeau !

J'espère que j'aurais autant de courage et de gnaque que toi !

bon courage en tout cas pour les ue que tu n'as pas eues.

Par **CELIA**, le **12/07/2008** à **11:29**

salut,

Je viens de recevoir mon dossier du CAVEJ, effectivement, il y'a aussi le dossier pour une première inscription à l'université.

En fait, le standardiste n'avait pas bu quand il m'avait renseigné, il avait bien raison.

Je vais maintenant remplir le dossier que j'adresserai dès que possible.

Par contre le numéro INE, je ne l'ai pas puisque j'ai arrêté mes études il y a bien longtemps!!!

Est ce que le numéro INE c'est le numéro qui se trouve sur le diplôme du bac ?

à plus.

Par **x-ray**, le **12/07/2008** à **21:55**

Bonsoir,

Je crois que le numéro INE a été mis en place en 1995 sous le terme "numéro matricule national". Il a été transformé en INE en 2002. Si tu as eu ton bac avant et qu'en plus tu n'as jamais été inscrite à l'université, tu ne dois pas avoir d'INE. Tu en auras un après ton inscription.

Par **x-ray**, le **12/07/2008** à **22:00**

Trouvé sur le site de Lyon 3 :

"Numéro BEA/INE

Le numéro BEA (Base Elèves Académique) est attribué par les établissements de l'enseignement secondaire aux élèves qui passent le baccalauréat en France. Le numéro INE (Identifiant National Etudiant) est attribué par les universités aux étudiants qui n'ont pas de numéro BEA car ils sont étrangers ou n'ont pas passé de baccalauréat en France, ou n'ont pas été inscrits à l'université depuis 1995.

Vous trouverez le numéro BEA sur le relevé de notes du baccalauréat comme sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat. Si vous êtes déjà étudiant en France vous trouverez le numéro INE sur votre carte d'étudiant ou votre certificat de scolarité. ATTENTION : si vous êtes bachelier français ou que vous étiez déjà inscrit dans une université vous aurez impérativement besoin de ce numéro le jour de votre inscription.

Cette numérotation est entrée en vigueur en 1995. Elle constitue pour le Ministère de l'Education National un moyen unique de suivre au fil des ans le cursus d'un étudiant. "

Par **CELIA**, le **13/07/2008** à **12:37**

Bonjour,

Merci beaucoup X-ray pour toutes ces informations.

Effectivement je n'ai pas de numéro INE, j'ai appelé le CAVEJ qui m'a précisé que ce n'était pas grave.

Donc je ne me fais plus de souci pour ce numéro.

Par **Kem**, le **22/08/2008** à **15:33**

Hop !

On m'a envoyé tous les cours retranscrits du CAVEJ de L1 pour l'année 07/08.

:)

Si tu veux que je te les transfère, CELIA, envoie-moi ton adresse mail par MP Image not found or type unknown

Par **CELIA**, le **27/08/2008** à **15:32**

bonjour Kem,

Les cours m'intéressent beaucoup, je viens de t'adresser un message par MP;

Merci beaucoup.

Par **Kem**, le **28/08/2008** à **12:49**

:)

C'est parti Image not found or type unknown

:)

attention aux fautes de frappe et aux mises à jour depuis l'année dernière Image not found or type unknown

;)

Mais avoir une base tapée te fera gagner beaucoup de temps Image not found or type unknown

Par **CELIA**, le **02/09/2008** à **19:41**

Salut,

Bien reçu et merci beaucoup !

J'ai enfin reçu ma carte d'étudiante. Je me suis inscrite à Paris 1.

Je suis super contente.

Par **Kem**, le **03/09/2008 à 09:31**

Héhé

Tu vas voir, c'est super pratique d'avoir accès à son bulletin de notes directement sur le net :))

Image not found or type unknown

Par **Millae**, le **06/09/2008 à 20:52**

Bonsoir, je me permets de m'incruster dans ce post car je vais moi aussi faire une L1 de droit via le CNED/CAVEJ pour 2008/2009.

Je sollicite votre aide car cela risque d'être un peu compliqué...

En 2007/2008, j'étais inscrite en L1 (peu importe laquelle lol) à Nancy 2 . Malheureusement, cette première année ne m'a pas du tout plus. J'ai donc décidé de faire du droit en 2008/2009 ; je me suis beaucoup renseignée sur le droit et je pense sincèrement que cela va me plaire.

Etant lorraine, et plus exactement vosgienne, je me suis inscrite au CEJE d'Epinal. La rentrée a eu lieu lundi, j'y suis allée toute la semaine mais mes problèmes m'ont rattrapée et depuis je suis dans l'incapacité de poursuivre ma L1 en présentiel. C'est pourquoi il faut que je m'inscrive au CNED/CAVEJ rapidement.

Mais je me posais plusieurs questions sur l'inscription :

- Etant donné que je suis inscrite pour l'instant à Nancy 2 pour cette année, comment dois-je faire pour passer au CNED/CAVEJ Paris 1 ? je suppose qu' un transfert de dossier est nécessaire de Nancy 2 à Paris 1 ? A qui dois-je m'adresser ? Et un transfert de dossier en cours d'année (enfin début d'année...) est-il possible ?

- De plus, j'ai déjà été inscrite en L1 plusieurs fois (3 fois dont 2 suite à des erreurs) alors je me demandais aussi s'il ne me faudrait pas une dérogation à la règle des 3 inscriptions ?

Je vous remercie par avance de votre aide et je m'excuse de la longueur de mon message et

des tonnes de questions que je me pose.

J'ai tout de même visité le site du cavej mais avec le transfert du dossier, la dérogation, cela m'angoissait un peu alors j'ai préféré vous demander.

Et j'espère aussi que ce n'est pas trop tard pour s'inscrire, je n'ai pas trouvé les dates butoires...

Encore désolée pour la longueur...

Sur ce, bonne soirée et encore merci d'avance.

Par **Eric-m**, le **23/09/2008** à **22:53**

[quote="CELIA":1tw0owuq]

J'ai enfin reçu ma carte d'étudiante. Je me suis inscrite à Paris 1.

Je suis super contente.[/quote:1tw0owuq]

Moi aussi je viens d'obtenir ma carte de Paris I, plus que l'inscription pédagogique à faire au CAVEJ en octobre et je serai de nouveau étudiant après 10 ans d'interruption.

J'espère réussir à jongler entre les contraintes professionnels et les études. Image not found or type unknown

Celia => je te souhaite bonne chance pour ton année de L1.

Millae => Je crois que les inscriptions sont possibles jusqu'à mi-octobre

[url=http://www.e-cavej.org/17/46/s-inscrire-inscription-administrative-transferts.html:1tw0owuq]la page du CAVEJ pour les transferts[/url:1tw0owuq]

mais je te conseille de téléphoner au secrétariat du CAVEJ, Ils pourront sans doute répondre à toutes tes questions.

Accueil téléphonique (Mehdi Ouanes) : 01 44 08 63 50/51[/url]

Par **CELIA**, le **24/09/2008** à **10:01**

Bonjour,

Merci pour les encouragements !^

Moi même j'ai arrêté mes études, il y a de cela plus de 10 ans !! ca fait beaucoup !

j'ai hâte de commencer les cours et en même temps je flippe un peu.

Mais comme je travaille dans un cabinet d'avocats depuis des années, j'espère ne pas avoir de lacunes ! (sinon y'a mon patron...)

Je te souhaite bon courage aussi, j'espère qu'on y arrivera tous.

En tout cas on reste en contact si tu veux pour se donner des nouvelles.

à plus !

Par **Kem**, le **26/09/2008** à **13:18**

;)

Ha bha si le patron est sympa en plus Image not found or type unknown

:)

C'est chouette Image not found or type unknown

Par **lylix**, le **29/09/2008** à **21:16**

Coucou les cavejiens!!!!!!!!!!!!!! Hihi moi aussi je fais partie de la meute (enfin presque!). Me reste plus qu'à renvoyer le dossier rose, avec le chèque d'inscription toussa toussa quoi... :)

Image not found or type unknown

D'ailleurs après avoir renvoyé ça vous avez reçu votre carte étudiant au bout de combien de temps? Parce qu'en fait j'en aurais besoin aux alentours du 15/10 pour m'inscrire à l'atelier

théâtre de ma fac Image not found or type unknown Vous croyez que niveau timing ça peut le faire?

<press>

Par **Kem**, le **30/09/2008** à **13:35**

:)

Certains l'ont déjà reçue Image not found or type unknown Ca dépend de ton université de rattachement et pas du

CAVEJ

;)

Image not found or type unknown

Tu es accolée à quelle fac ?

Pourquoi le CAVEJ ?

Tu fais quoi dans la vie à part du droit ?

Kem, ;)

Curieuse avec les Cavéjiens 

Par **Iylix**, le **01/10/2008** à **21:56**

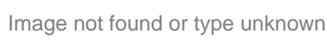
Kem je me suis inscrite par correspondance tout simplement parce que mon inscription a été

refusée en présentielle 

Je suis rattachée à la sorbonne.

J'ai fait une première année de médecine, puis ai voulu me réorienter. Sauf que la sorbonne étant très sélective, mon dossier de transfert a été refusé.

:D

Voilà le pourquoi du comment 

Par **Kem**, le **02/10/2008** à **12:49**

C'est ouf ça !

Refus en présentiel et acceptation en EAD ?

C'est n'imp', parce qu'au final ce sera le même diplôme ...

Bref, c'est le grand pouvoir discrétionnaire de l'administration !

Partie pour les 4 ans de droit ?

Médecine légale en vue ? Droit médical ?

Par **Iylix**, le **02/10/2008** à **13:18**

Disons qu'ils sont obligés d'accepter l'inscription des nouveaux bacheliers qui sont dans leur secteur. Mais pour les bacheliers antérieurs ils en refoulent les 3/4 Image not found or type unknown
C'est clair qu'à la fin c'est le même diplôme, mais par correspondance je prends pas de place donc ils avaient aucune raison de me refuser Image not found or type unknown

Je pense faire plutôt au moins 5 années de droit pour avoir un master. Pour faire médecine légale il aurait fallu que je continue médecine et me spécialise Image not found or type unknown Je peux pas y accéder juste avec le droit.... :)

Mais droit médical oui pourquoi pas! Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **06/10/2008** à **15:28**

M2 en droit médical ?

la fille obstinée
(moi, pas toi ^^)

Au fait, si ça se trouve, tu découvriras une branche du droit qui te plaira énormément et qui n'aura rien à voir avec le secteur médical Image not found or type unknown Le droit fiscal ? Image not found or type unknown

Par **Iylix**, le **08/10/2008** à **02:53**

Oui voilà je débute mon année de droit avec aucune fermeture d'esprit. De toute façon je n'ai aucun élément pour juger de quelle sera ma voie Image not found or type unknown

La rentrée approche et malgré mon impatience je stress un peu... J'ai tellement peur des études par correspondance :/ J'ai peur de ne pas avoir un niveau comparable à un étudiant en présentiel. Mais j'espère que je m'inquiète pour rien...

Par **Kem**, le **08/10/2008 à 09:20**

Le niveau ne dépendra que de toi; du travail que tu fourniras en plus de celui nécessaire pour réussir le passage à l'année suivante.

Soit tu peux tout calculer juste pour passer via les compensations et ne maîtriser qu'un tiers de la matière; soit tu peux bosser, lire les annexes, faire des recherches en plus et avoir non seulement de très beaux points mais aussi (pour ta satisfaction personnelle) de vraies bonnes bases.

Je te conseille le squatt de forum pour "voir" des "vrais cas" et tâcher d'y trouver des

réponses : un très bon exercice 

Par **lylix**, le **10/10/2008 à 02:15**

Merci ça me rassure un peu... Je suis d'un naturel bosseuse alors je pense pas être du genre

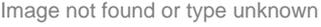
à calculer pour passer avec les compensations 

Quand tu dis squatter le forum, tu parles de celui ci? y trouver des cas c'est à dire? aller voir

les sous parties du forum où les gens parlent des différentes études de cas etc? 

Par **paprika74**, le **02/11/2008 à 11:02**

Je prends ce post un peu en cours de route, et tout d'un coup le doute m'assaille : votre cercle très fermé pourrait-il s'ouvrir pour une étudiante de l'IED Paris8-St Denis?? C'est pas le

CAVEJ, mais c'est tout comme, non? 

Bon, trêve de plaisanterie.

Je suis ravie d'être tombée sur ce regroupement, aprce que je me sentais un peu seule, derrière mon écran ...

Côté présentation, j'ai 26 ans, un bébé de 1 an et l'amoureux serviable et dévoué qui me permettra de me consacrer à mes études ...

Côté historique, j'ai été inscrite en fac de Droit du temps du DEUG, à Lyon II, j'ai validé ma première année, tout quitté pour un amoureux, installation en RP, reprise de la première

année de fac (une "gentille" secrétaire avait refusé de me faire passer en deuxième année), et c'est au niveau de la deuxième année que ça a "buggé" ... Je bossais à côté, blablabli, blablabla, bref.

Depuis 2004, je suis Assistante Juridique en entreprise, j'ai pas mal bourlingué, Paris, Lyon, et maintenant Annecy ... Les cabinets d'avocats, la propriété industrielle, et maintenant les assurances et le contentieux.

Et depuis 4 ans, l'envie me tenaillait donc là, équipée de toute ma motivation, d'un nouveau bureau et d'un amoureux-baby sitter, je me suis lancée.

L'inscription a été digne d'un roman-fleuve (oui, oui comme ce message je l'avoue ...), mais depuis mercredi dernier elle est là elle est belle est elle est rouge, c'est ma carte d'étudiant !!!

Sauf qu'ayant quitté le navire depuis longtemps, j'ai peur de ne pas réussir à aller au delà de l'apprentissage bête et méchant des cours ...

En voyant ce post, je me suis dit qu'entre "vieux", parents pour certains qui reprennent leurs études, nous pourrions effectivement nous épauler.

D'ailleurs ma première question : comment organisez-vous votre temps de travail?

Moi j'ai fait un emploi du temps avec une matière par jour, je dégrossis le cours le matin et le soir dans le bus, et une fois le petit couché, je m'y colle pendant deux heures, je surligne à tout va, je complète mes carnets de vocabulaire. Les WE sont consacrés aux TD ... Ca fait 20h par semaine.

Mon inquiétude c'est que n'ayant eu accès aux cours que depuis le 30, j'ai grosso modo un mois de retard par rapport aux étudiants présents !!! Et comme via l'IED il n'y a pas de contrôle continu, ni de semestrialisation, tout se jouera en juin, et jusque là c'est "freestyle" et c'est effrayant !!

J'ignore si mon rythme de travail est le bon, j'ai peur qu'à vouloir bien apprendre je me mette carrément en retard ...

Voilà, s'il y a de bonnes âmes qui m'ont lue jusqu'au bout sans s'endormir, je les remercie !!!

Par pikebouh, le 21/12/2008 à 15:30

bonjour à toutes et tous,

je suis à la recherche de cours de droit L1 de cette année (idéalement) ou de l'année dernière 2007/2008 ; je compte m'inscrire au cavej l'année prochaine (2009/2010) et comme toute reprise d'études qui se respecte, je dois remettre les neurones en action...

Merci à toutes celles et tous ceux qui peuvent m'aider